

# carte scolaire. Opération école morte avec les parents d'élèves

Pour protester contre la fermeture d'une classe, les parents d'élèves ont organisé une opération école morte lundi matin à Saint-Martin-en-Campagne.

« **Les parents d'élèves de l'école Georges-Brassens de Saint-Martin-en-Campagne se mobilisent contre la fermeture d'une classe annoncée la semaine dernière. Il y a urgence. La réunion est prévue ce lundi 8 février dans la matinée à la Dasen et la décision sera rendue dans l'après-midi** » expliquent les représentantes des parents d'élèves de Saint-Martin-en-Campagne

Après le succès de la manifestation organisée samedi à Dieppe (lire page 8), hier lundi, les représentants des parents d'élèves de Saint-Martin-en-Campagne ont poursuivi leur action en proposant une opération école morte, mouvement très suivi puisque sur les 198 élèves inscrits, seuls 26 étaient présents juste avant 9 h : 16 sur 126 en élémentaire et 10 sur 72 en maternelle.

Annabelle Jacob, maire déléguée de Derchigny-Graincourt en charge du pôle éducation et loisirs, et Caroline Duhamel, maire déléguée de Saint-Martin-en-Campagne, étaient présentes pour apporter leur soutien ; le maire de Petit-Caux Patrice Philippe, pris par une réunion, n'a pas pu se rendre à l'école.

## Classes surchargées

Pour les représentantes d'élèves Gaëlle Dehon et Émilie Gressier, il n'est absolument pas envisageable de fermer une classe. Si une classe ferme, les autres, de toute évidence, seront surchargées - jusqu'à 29 élèves - mais « **les salles de classe ne sont pas prévues pour accueillir autant d'enfants** » souligne Caroline Duhamel.

Cela laisse supposer aussi un double niveau, peut-être une grande section-CP et Émilie Gressier s'interroge sur le développement personnel de l'enfant : un enfant de grande section qui serait intégré avec les « grands » trop tôt ou bien un enfant de CP qui resterait une année supplémentaire chez les petits.

Un élément majeur est négligé dans la prise de décisions de fermer une classe selon les représentantes des parents d'élèves : la mobilité de la population. D'une part, de nouveaux habitants sont susceptibles d'arriver jusqu'à fin août tandis que la décision advient très tôt dans l'année. D'autre part, il faut prendre en compte les structures

locales, notamment la centrale de Penly et la gendarmerie pour ne citer qu'elles, qui favorisent l'installation de familles sur le territoire.



Les représentantes des parents d'élèves étaient mobilisées lundi matin. Elles ont eu le soutien des élues.